

A l'attention des autorités neuchâtelaises

Madame et Messieurs les Conseillers d'État,  
Mesdames et Messieurs les Députés

de la République et Canton de Neuchâtel,

Récemment les médias nous ont appris que le Grand Conseil Neuchâtelais avait décidé de soutenir la marche pour le climat prévue le 29 novembre prochain à Neuchâtel.

On ne peut, bien évidemment, que se réjouir de cette décision pleine de bon sens. Toutefois, elle soulève également des questions fortement dérangeantes, qui appellent à un éclaircissement urgent.

En effet, en avril 2011 déjà, les Verts neuchâtelais déposaient un projet de loi visant d'une part à faciliter la pose de panneaux solaires et d'autre part la pose d'isolation périphérique sur les bâtiments existant. Les deux mesures préconisées appartiennent aux solutions les plus efficaces pour obtenir rapidement une contribution déterminante à la diminution de consommation d'énergie fossile, elle-même responsable du grave dérèglement climatique faisant peser une menace d'une ampleur encore jamais vue sur le futur de l'humanité.

On peut mentionner que ce projet de loi correspondaient assez précisément à l'image reflété dans le sondage réalisé à l'automne 2010 dans le cadre des états généraux de l'énergie commandité par le Conseil d'État de l'époque où par exemple 79 % des sondés se déclaraient favorables à un très fort développement de l'énergie solaire.

Plus proche de nous, les Vert'libéraux déposaient plusieurs motions en novembre 2013 se concentrant sur les questions des panneaux solaires et se recoupant partiellement avec le projet de loi des Verts de 2011.

Il semble utile ici de rappeler que la marche prévue le dimanche 29 novembre est organisée dans le contexte de la COP21 se tenant à Paris avec un objectif avoué, via des milliers de marches similaires à travers le monde, de faire pression sur les gouvernements afin que des mesures plus, voir tout simplement réellement, efficaces soient prises dans les plus brefs délais, si ce n'est de toute urgence, pour éviter les conséquences les plus dramatiques.

Tout récemment encore, le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale, l'Organisation Mondiale de la Météorologie, et enfin l'ONU ont tous émis des appels solennels sur l'urgence d'agir ainsi que sur le risque de plus en plus matériel de passer des seuils de non-retour.

Or que constate-t-on dans les faits pour le Canton de Neuchâtel :

- les diverses actions entreprises mentionnées ci-dessus n'ont pu aboutir, ralenties qu'elles l'ont été par des préavis négatifs du Conseil d'État, des enlisements en commission, ou encore des majorités de circonstances s'opposant pour des prétextes futiles.
- Concrètement le Canton de Neuchâtel est le mauvais élève d'un pays lui-même globalement à la traîne en Europe.
- Les conditions imposées à de nombreux projets rendent ceux-ci irréalistes aussi bien sur les plans économiques qu'environnementaux, conduisant à ce que le tableau global aille vers le mauvais plutôt que de s'améliorer. En clair, malgré l'urgence démontrée, notre retard dans ce domaine s'accroît.

- Récemment encore l'introduction de la nouvelle LAT aurait dû conduire à un changement d'attitude complet, et trop souvent encore la pratique montre tristement une attitude de blocage, ou de refus, voir même encore de simple déni.

On pourrait bien sûr parler ici de double langage voir d'hypocrisie.

Toutefois dans une optique optimiste, nous choisirons de croire qu'un vent de prise de conscience vient de se lever et a soufflé sur nos plus hautes autorités cantonales et que dès lors :

Vous vous engagerez à donner une issue positive aux projet de loi et motions mentionnés au début de la présente sans plus aucune mesure dilatoire.

Vous prendrez toutes les mesures complémentaires encore nécessaires pour que notre Canton se conforme au cadre permettant d'espérer rester dans la fourchette des 2°C sans délai.

Vous enjoindrez aux diverses Communes ayant rendu des décisions négatives dans tout projet des cinq dernières années permettant de contribuer utilement à l'objectif mentionné ci-dessus d'avertir spontanément les porteurs des dits projets que le nouveau climat politique leur permet de redéposer les projets concernés.

En un mot comme en cent : Prouvez-nous avoir changé ! Et si vous ne pouvez ou ne voulez le faire pour nous, alors faites le pour les enfants de ce canton, mais aussi de cette planète, qui aspirent à vivre dans un monde pouvant encore leur offrir un avenir digne !

Dans cet espoir, recevez, Madame et Messieurs les Conseillers d'État, Mesdames et Messieurs les Députés de la République et Canton de Neuchâtel, nos salutations respectueuses.

Laurent JOSPIN et cosignataires

Liste des soutiens selon feuille de signatures annexées

Formules supplémentaires disponibles sous : <http://www.ouvrirlesyeux.ch>.

Formules imprimées sur demande : [laurent-david.jospin@vertliberaux.ch](mailto:laurent-david.jospin@vertliberaux.ch).

Merci de retourner la présente, même partiellement remplie, à Laurent-David JOSPIN, Temple-Allemand 33, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou scannée en haute résolution via [laurent-david.jospin@vertliberaux.ch](mailto:laurent-david.jospin@vertliberaux.ch).

Les signatures collectées seront transmises aux Conseil d'État + Grand Conseil. Le suivi de la démarche sera disponible sous <http://www.ouvrirlesyeux.ch>.

Pour un meilleur impact : à signer et transmettre le plus rapidement possible.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE AIDE

Les personnes suivantes soutiennent le courrier à l'attention des Autorités Neuchâtelaises demandant à celles-ci de s'engager de **manière cohérente et déterminée** pour la protection du climat suite à la prise de position du Grand Conseil Neuchâtelois en faveur de la marche du 29 novembre liée à la COP21. Texte complet du courrier disponible sous <http://www.ouvrierlesyeux.ch>

NOM / PRENOM*	COMMUNE DE DOMICILE*	Si souhaité, éventuelle fonction politique ou engagement associatif	SIGNATURE*

\* : obligatoire pour que votre signature puisse être comptée

